



# LA SEMAINE DE LA BONTE

Fondée en 1927  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 31 JANVIER 1955

162 avenue du Maine  
75014 Paris

Paris, le 15 mai 2022

CCP PARIS 4 52 X

☎ : 01 45 44 18 81

N/réf:

Numéro donateur

\* «ContactsClé» \*

«ContactsCivilité» «ContactsPrénom» «ContactsNom»

«ContactsBâtiment»

«ContactsRue»

«ContactsCode\_postal» «ContactsLocalité»

Pour information : votre courriel : «ContactsEmail1»

«année\_»



## Chers amis et donateurs

En cette période d'incertitude et d'augmentation des prix, votre générosité a été certainement sollicitée. La Semaine de la Bonté, ses bénévoles, son conseil d'administration, vous demandent un effort supplémentaire afin de soulager, d'aider encore plus de familles.

Les problèmes de mobilité sont au cœur des demandes d'aide que nous recevons.

En effet, les difficultés au sein de nos régions pour se déplacer, chercher un emploi, se former, travailler, se soigner, accompagner ses enfants à l'école et bien plus encore, nécessitent un véhicule personnel, si les moyens de transport collectif sont absents ou insuffisants.

Les aides, les soutiens financiers sont rarement pris en charge en totalité par les intervenants habituels, c'est pour cela que la Semaine de la Bonté intervient en contribuant au financement de factures de réparation, d'achat de véhicule, du permis de conduire.

Ces secours représentent près de 50 % du total des aides accordées.

Nous sommes convaincus, et comment ne pas l'être à l'examen des problèmes rencontrés, de la pertinence des secours ainsi apportés à la réinsertion professionnelle, à une vie sociale plus facile.

Notre réactivité, grâce à l'implication de nos bénévoles, est essentielle pour les personnes secourues. Elle témoigne du souci d'une prise en compte rapide des besoins en adressant un chèque non pas au bénéficiaire du secours mais au prestataire.

La Semaine de la Bonté poursuit également ses actions en faveur des familles monoparentales et plus particulièrement de leurs jeunes enfants.

Bien évidemment nous comptons sur vous, votre contribution est indispensable à la poursuite de notre action qui efficacement, rapidement, directement procure une aide individuelle.

Avec nos très sincères remerciements.

Le Président

Daniel PLOIX

**IMPORTANT :** Pour effectuer votre don, il vous suffit de découper l'entête de cette lettre et de la glisser avec votre don dans l'enveloppe T jointe à cet envoi. Vous pouvez aussi verser votre don par le biais de notre site internet [www.semainedelabonte.fr](http://www.semainedelabonte.fr).

**Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôts de 66% de leur montant dans la limite 20% du revenu imposable.**

**Exemple : Pour 100 € de dons vos charges ne sont que de 33 €.**

## Quelques exemples d'interventions de la Semaine de la Bonté

### *Une réparation de véhicule*

Madame X, 49 ans, vit seule avec son fils âgé de 17ans. À la suite d'un licenciement sa reconversion dans un commerce ne lui permet pas encore de se rémunérer. Vivant en milieu rural, son véhicule lui est indispensable pour se déplacer. Le montant des réparations s'élève à plus de mille euros qu'elle est dans l'impossibilité de financer ; après examen le comité décide qu'une aide de 150 euros sera versée directement au garagiste et devra être complétée par d'autres associations.

### *Le financement d'un ordinateur*

Monsieur Z, 23 ans, célibataire, étudiant en seconde année de Master en Relations Internationales et Sciences Politiques, a besoin d'un ordinateur pour préparer son mémoire de fin d'études. Il bénéficie d'une bourse de 500 euros et de l'allocation logement pour financer son loyer ce qui lui laisse pour vivre 7 € par jour.

Ce jeune homme au parcours remarquable recherche en complément un emploi alimentaire et un stage obligatoire de fin d'études. Une aide de 300 euros est versée au fournisseur choisi accordée afin de lui permettre d'acquérir un ordinateur.

## Ils remercient la semaine de la Bonté

### *Pour sa participation aux frais de formation*

Madame, Monsieur, les responsables de la Semaine de la Bonté,  
Je vous adresse cette lettre pour vous remercier de toute l'aide que vous m'avez apportée dans le cadre de mes études. En effet grâce à vous j'ai pu passer ma formation et obtenir mon diplôme de CAP accompagnant éducatif petite enfance. Merci de tout votre soutien et de votre aide financière que vous m'avez accordée afin de m'aider à financer mes frais de formation et surtout merci de votre confiance.

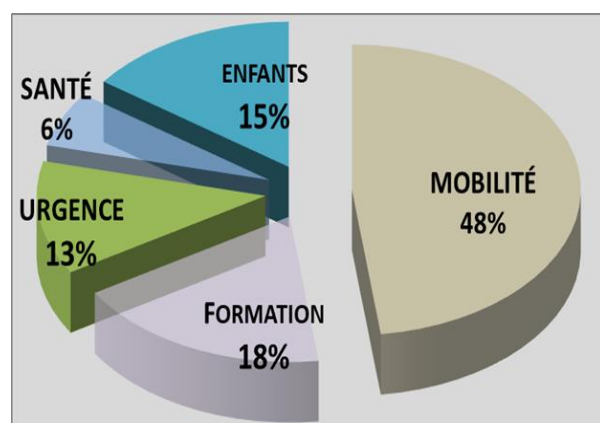
### *Pour son aide à la mobilité afin de favoriser une formation*

Je tenais à vous remercier pour l'aide que vous m'avez offerte, à savoir 2 chèques de 72€ qui me permettront de réaliser deux pleins d'essence. En effet suivant actuellement une formation pour un CAP de cuisine je dois me déplacer à 45 km de mon domicile tous les jours soit 90 km par jour. N'ayant aucune aide de la part de pôle emploi qui n'aide que pour les bons de transport et n'ayant aucune aide de la CAF car nous nous trouvons dans la catégorie des personnes ou l'on gagne 10 ou 50 euros de « trop » pour avoir de l'aide. Du fond du cœur ma famille et moi vous disons MERCI, et nous vous remercions de nous laisser penser qu'il reste encore un peu d'humanité et d'entraide dans cette société. Famille B

### *Pour son aide à la mobilité et à l'entretien de son véhicule*

Vous m'avez récemment fait parvenir un don de 150€ pour prendre en charge une partie du changement de pneus. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre générosité. Votre soutien à ce moment de mon entrée en formation m'a permis de demeurer serein et d'être plus en sécurité à bord de mon véhicule. Je vous adresse donc encore tous mes remerciements. M.Y.

## Comment sont utilisés vos dons



*En 2021 nous avons reçu 103 000 € de dons et 27 000 € de legs. Nous avons accordé 850 aides pour un montant total de 143 000 €. La répartition des aides 2021 par nature est représentée dans le tableau ci-joint.*

*Comme l'indique le tableau, près de 50 % de ces aides permettaient de faciliter la mobilité pour le travail ou la formation et pour 18 % de soutenir les actions de formation par l'achat de matériel et le financement des frais d'inscription.*